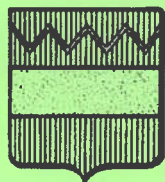


PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE



Wallonie

LIVRE I - URBANISME LIVRE II - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Thomas & Piron Home SA, représenté par M. François PIRON, pour le bien sis, Rue de la Tour Vignoux, Lot n°1 à 7942 Brugelette (M.) visant la construction d'une habitation 4 façades avec garage.

La demande est soumise à une Annonce de projet

Le projet n'est pas conforme aux prescriptions du Lotissement en ce qui concerne :

- Les baies en façade arrière à tendance horizontale,
- Le plan du volume principal présente un rapport de 1,33 au lieu de 1,5
- La hauteur sous corniche dépasse de 7cm la hauteur autorisée.

La demande nécessite des écarts aux prescriptions du permis de Lotir

Conformément à l'article D.IV.5 du CoDT

L'affiche est posée ce 25 juin 2021

L'enquête se déroule du 1^{er} au 15 juillet 2021 inclus.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales du 1^{er} au 15 juillet 2021 auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

- Soit par écrit à l'adresse : commune de Brugelette - Grand Place, n°2a à 7940 Brugelette.
- Soit par mail à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- Soit de se présenter à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué de l'Administration au service de l'urbanisme de la Commune de BRUGELETTE uniquement sur rendez-vous (068/45.73.10). **Attention aux mesures COVID19 : Masque obligatoire.**
- Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés, les envois par courrier électroniques sont identifiés et signés

LE DOSSIER est disponible par mail et cela n'est techniquement possible, il est consultable à l'Administration communale, uniquement sur rendez-vous 48h à l'avance.

Brugelette, le 24 juin 2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,
Karolina KOWALSKA



Le Bourgmestre,
André DESMARLIERES